



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00132** du - 3 NOV. 2023  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

LCL LE CREDIT LYONNAIS  
Domicilié (e)                    6 PLACE OSCAR NIEMEYER -IMMEUBLE LOIRE  
94811 VILLEJUIF CEDEX

En vue de la réalisation :    Rénovation d'une agence bancaire LCL et travaux de  
ravalement de façade

Sur un terrain sis                1 RUE HENRI JANIN  
Cadastré                            AO1

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 3 NOV. 2023  
Le Maire  
  
Philippe GAUDIN

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00132** du - 3 NOV. 2023 a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,